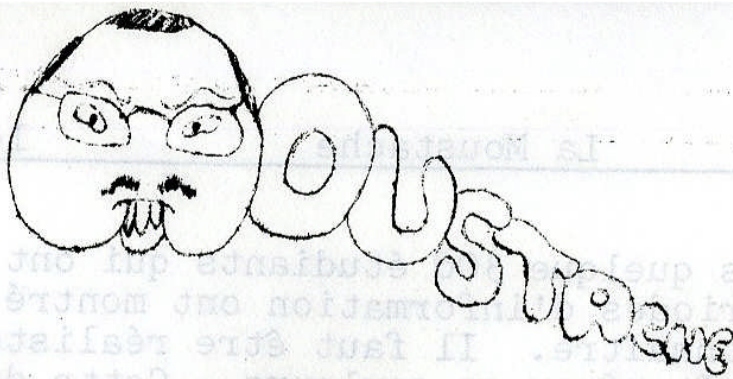




Vol. 1 No. 8 Publié par la Fédération le 15 fév.

EDITORIAL: LES JOURNEES D'ETUDE

Les journées d'information ont débuté hier matin à l'Université. Les délibérations devaient se poursuivre aujourd'hui durant toute la journée mais les organisateurs ont décidé de clôturer à midi, faute d'assistance. La suite de la session d'étude se complètera mardi soir, le 18 février, à 9 hres p.m.

A la suite de ces séances d'information, deux points d'interrogation ressortent. Premièrement, où sont tous les étudiants de l'Université ? Deuxièmement, l'administration possède-t-elle la formation et les connaissances requises pour déceler les véritables problèmes de notre université ?

La première question est facilement résoluble: la majorité des étudiants manifestent une indifférence totale et refusent par le fait même de prendre leurs responsabilités. A mon sens, l'absence des étudiants aux réunions s'avère le point primordial de toute la situation présente. Les étudiants refusent de s'ouvrir les yeux et s'objectent à toute connaissance, leur permettant d'être plus lucides et plus logiques dans leur revendications actuelles. Quand on assiste à des réunions comme celles-là, il est difficile de concevoir une **vraie participation, une véritable contestation**. Le rôle d'un étudiant n'est-il pas de se renseigner avant de prendre des décisions irréfléchies ?

Les quelque 300 étudiants qui ont tenu à assister à ces périodes d'information ont montré du moins une ambition à connaître. Il faut être réaliste et ne pas, s'il vous plaît rêver en couleurs. Cette dernière ligne s'adresse à ceux qui ont préféré fuir la situation. Ensuite, ces étudiants viendront contrecarrer les prises de décisions des étudiants informés. Si l'ensemble de la population étudiante ne participe pas, il est préférable d'arrêter toute agitation. Le groupe minoritaire contestataire peut tout tenter mais, s'il se butte à une attitude indifférente, que peut-il y faire de valable.

Lors de la première journée d'étude, à laquelle j'assistais, plusieurs déclarations hésitantes d'un membre de l'administration, soit le vice-recteur administratif, m'ont laissé perplexe. Une entre autre, affirmant que l'administration ne s'inquiétait point de la crise actuelle.

Le deuxième point d'interrogation se lisait dans la figure du représentant de l'Administration, M. Médard Colette. Le problème de l'Administration soulève, à mon avis, une certaine méfiance des compétences dirigeantes. Plusieurs doutent de la bonne foi de ces administrateurs mais n'osent pas s'y attaquer. Il est à remarquer également que les membres du corps administratif se contredisent régulièrement et une preuve tangible fut apportée vendredi après-midi, si l'on se base sur les déclarations de M. Colette.

En terminant, je considère que les étudiants qui quittent durant un moment important reflètent une mentalité collégiale. Ce qui plus est, ils bénéficient de toute l'information nécessaire mais refusent de prendre part, comme des gens inconscients. Ensuite, ils disent ne pas être consultés quand des décisions importantes sont prises. Il est inadmissible et illogique de consulter des ignorants dans une situation aussi délicate que tragique. Enfin, ce qui est déplorable, c'est l'irresponsabilité des étudiants et la contradiction apparente chez les membres de l'administration.

André Lavoie
André Lavoie, directeur.

LA MOUSTACHE

Proposition 26-- Assemblée du Conseil de la Fédération, le 13 février 1969, au local 358, Pavillon taillon: "Je propose que "la Moustache" soit l'organe d'information officiel de la Fédération, tout en lui conservant la couleur journalistique et en s'assurant qu'il n'y aura plus de fausses publications de type "faux Microbe".

Par organe d'information, nous entendons que les publications de type minutes d'assemblées de la FEUL, nouvelles sur les sports, sur les activités culturelles et académiques, soient effectuées de façon intégrale et avec le plus d'objectivité possible.

Par couleur journalistique, nous entendons qu'il n'y a pas lieu de censurer la Moustache sauf pour les questions de stricte information engageant la Fédération."

proposée par Carmelle Benoit;

appuyée par Rhéal Boissonnault

en faveur: 4

contre: 3

Cette proposition a soulevé une controverse poussée au Conseil de la Fédération. Elle a fait l'objet de discussion pendant plus d'une heure. A la suite du vote en faveur, le représentant de la Faculté de Sciences et la représentante de la faculté des Sciences Hospitalières ont quitté l'assemblée. Par la suite, Mlle Odette Leblanc, représentante de la faculté des Sciences Hospitalières, a démissionné du poste de présidente de sa faculté. Mlle Leblanc a également publié sa lettre de démission. En plus, un feuillet de l'AEPEUM a été publié sur lequel les présidents de la faculté des Sciences et Psycho-Education ainsi que Mlle Leblanc faisait état de cette situation.

Je ne veux en aucune sorte critiquer ces prises de position. Les personnes citées plus haut sort

des représentants étudiants dûment élus et qui se doivent de prendre position. Et ils ont soulevé des questions fondamentales qui doivent être connues et répondues.

Ces questions importantes sont à mon sens les suivantes:

(1) La Constitution de la FEUM n'a pas été acceptée officiellement par les étudiants et même par le Conseil de la Fédération. Il y en a une de proposée qui mérite d'être étudiée, révisée et acceptée par les étudiants.

(2) La publication du petit journal "Microbe" a soulevé une controverse générale parmi les étudiants et parmi les membres du Conseil. La question la plus fondamentale posée est celle de savoir si on devrait permettre à l'équipe de l'Insecte de faire valoir ses opinions sur le journal officiel de la Fédération, même si celle-ci publie pour la Fédération toute l'information objective que celle-ci lui demande de publier.

(3) Certaines propositions votées au Conseil auraient été interprétées "selon la fantaisie du Secrétaire Général" qui en plus d'être la marionnette de l'équipe de l'Insecte aurait lui-même ses marionnettes au sein du Conseil de la Fédération.

Je voudrais maintenant présenter mon point de vue sur cette situation, puisque j'y suis directement impliqué. D'abord, je reconnais le problème que pose la Constitution, car, étant exécutif du Conseil, il est très important que je sache exactement quelle latitude m'est permise dans l'exécution du mandat que me donne le Conseil; car latitude il doit y avoir. Si le Conseil tient à faire tout le travail qu'ordinairement l'exécutif devrait faire, il n'y a plus nécessité d'un Secrétaire-Général. Mais tel n'est pas le cas jusqu'à date. A part quelques occasions, le mandat que j'ai reçu a été clair et précis et je n'ai eu aucune peine à l'exécuter. Cependant des situations se présentent où à un moment donné, il faut prendre des décisions sur le champ sans avoir la possibilité de consulter le Conseil. A ce moment, le Secrétaire-Général doit avoir la possibilité de faire face aux situations ou bien il n'y a plus d'efficacité possible.

La question du Microbe n'en est pas une de ce genre. Lorsque j'ai vu la possibilité de publier un petit journal informatif,

avec la collaboration de l'équipe de L'Insecte, j'ai consulté le Conseil en réunion spéciale, et la proposition telle que votée a été publiée sur le Microbe.

La controverse a commencée lors de l'apparition des faux Microbes. A ce moment on a cru que la FEUM était responsable de ces publications. Avec raison on a dit que le Microbe ne jouait plus le rôle qu'il s'était assigné au départ. Il n'était plus informatif mais essentiellement tendancieux et libelleux. Mais, il n'était pas non plus publié par la FEUM, comme je l'ai fait valoir auprès du Conseil.

Les Microbes et maintenant La Moustache que la FEUM publie ont toujours contenus une information sérieuse et substantielle en plus des éditoriaux et autres prises de position de l'équipe qui le publie. Ces informations ne plaisent pas à tout le monde et elles n'ont pas l'intention de le faire. Elles veulent stimuler une prise de position parmi les étudiants et, fait à remarquer, l'équipe qui publie n'a jamais refusé un article de quiconque et elle est encore prête à accepter tous les articles de tous les étudiants qui veulent se faire entendre. Si les prises de positions sont d'un seul penchant, c'est que l'équipe n'a jamais reçu un seul article contestant ses opinions.

J'ai soutenu personnellement la publication du Microbe et celle de la Moustache parce qu'il me semble essentiel de prendre une telle approche journalistique afin de bien informer les étudiants et de présenter aussi les questions d'importance à l'Université afin de stimuler chez les étudiants une prise de position.

Paul-Eugène LeBlanc
Paul-Eugène LeBlanc,
secrétaire-général.

INFORMATION F. E. U. M.

Compte-rendu de la réunion du Conseil de la F.E.U.M. du 12 février 1969. Cette réunion fut suspendue et reprise le 13 février.

Les points suivants furent acceptés:

1. Qu'on tienne une période d'information de 15 minutes au début de chaque réunion du Conseil;
2. que la F.E.U.M. paie un tiers des dépenses encourues pour les sessions d'études;
3. "que l'exécutif de la F.E.U.M. rencontre l'exécutif de l'Ecole Normale pour leur demander d'envoyer un représentant sur le comité de la constitution et pour les informer sur les droits et pouvoirs de la Fédération, et pour négocier toutes les ententes avec ratification par le Conseil de la F.E.U.M. par la suite;"
4. "que la Faculté des Arts s'occupe du Concours d'Art oratoire proposé par le Collège de Bathurst";
5. que jusqu'à la fin de l'année scolaire, la Boîte à Chansons soit réservée un vendredi par mois pour permettre aux clubs qui fournissent des services intellectuels, culturels, professionnels, tels UNESCO, SICO, etc. de trouver des ressources financières afin d'entreprendre les activités pouvant servir aux besoins de tout groupe étudiant;
6. que Réjean Daigle soit responsable d'un "comité pour étudier la charte du C.P.E., soit pour proposer d'amender, de l'accepter en bloc ou encore de la rejeter, et dans ce cas, en rédiger une autre;
7. que Réjean Losier s'occupe de former "un comité pour réétudier la charte de Liaisons pour pouvoir, soit l'amender, soit l'accepter ou ne pas la reconnaître comme nôtre, et dans ce dernier cas, en rédiger une autre;

(suite de la page 6)

8. que la F.E.U.M. cesse de financer le "Microbe";
9. "que l'on mandate le trésorier pour faire un transfert des argents versés au compte de Omer Robichaud, pour la période à partir du 1er janvier au dernier jour de l'année académique, et qu'il négocie une entente avec Gilles Lepage au prorata du temps en fonction, cette entente devant être ratifiée par le Conseil;"

Après une discussion assez longue sur la politique à établir face au "Microbe" et "Moustache", le représentant de Psycho-Education s'est retiré de la réunion. Après de longues délibérations, il fut proposé par Carmelle Benoît et secondé par Réal Boissonnault, "que "La Moustache" soit l'organe d'information officiel de la Fédération, tout en lui conservant la couleur journalistique et en s'assurant qu'il n'y aura plus de fausses publications de type "faux microbes". Par organe d'information, nous entendons que les publications de type minutes d'assemblées de la Fédération, nouvelles sur les sports, sur les activités culturelles et académiques, soient effectuées de façon intégrale et complète, avec le plus d'objectivité possible. Par couleur journalistique, nous entendons qu'il n'y a pas lieu de censurer la "Moustache", sauf pour ces questions de stricte information engageant la Fédération..

A deux reprises, les résultats du vote sur cette proposition furent: En faveur 3, contre 3 et une (1) abstention.

Alors, le Conseil refusa d'accorder le vote prépondérant au Président d'assemblée de même que le dépôt sur le bureau de la proposition. Certains délégués consultèrent alors des étudiants de leurs facultés et le vote final fut le suivant: Pour: 4, Contre: 3. Comme dernière proposition, on accepta "que le Conseil se charge, dans une réunion ultérieure, de choisir un représentant aux Etats Généraux.

Nora Robichaud, secrétaire.

BALLON-BALAI

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton participaient au tournoi de ballon-balai disputé à Moncton la semaine dernière. L'équipe de ballon-balai de l'Université se présentait donc pour une troisième année dans le cadre du tournoi annuel organisé par la ville de Moncton. L'édition 68-69 a prouvé qu'elle était de taille pour figurer avec les meilleures équipes des Maritimes. Cette année encore, les Aigles Bleus rivaliseront avec les équipes du Québec lors des tournois d'Amqui et Rimouski. L'an dernier, l'Université remportait le tournoi de la ville de Moncton. Au tournoi de Amqui, nos représentants atteignaient la semi-finale du tournoi Labatt.

Voici les résultats des joutes disputées cette année dans le tournoi urbain:

1ère: U. de M. 5	4ème: U. de M. 2
N.D.G. 0	Pepper Farm 1
2ème: U. de M. 5	5ème: U. de M. 1
Coverdale 0	Moncton Boys
3ème: U. de M. 7	Club 1
Marven's 0	

Les Aigles Bleus se sont vus décerner le trophée gagnant puisqu'ils ont accumulé le plus grand nombre de points, soit 20, 2 de plus que l'équipe de deuxième position. BRAVO pour l'équipe de l'U. de M. La Moustache souhaite bonne chance à l'équipe de ballon-balai pour les tournois de Amqui et Rimouski le mois prochain.

André Lavoie

SAVIEZ-VOUS que 250 à 300 étudiants ont participé aux deux journées d'étude. De plus, samedi matin, on comptait environ 75 étudiants à la session. Où étaient les autres étudiants de la même université?

REVEILLEZ-VOUS, REVEILLEZ-VOUS ETUDIANTS
DE COMMERCE !

*Nous sommes au Collège et non à l'Université de Moncton !

Le but de cet article n'est pas de diminuer le collège dans lequel nous sommes mais bien de présenter la réalité telle qu'elle est; il est parfois difficile de l'accepter mais il faut ouvrir les yeux car il est temps.

Par exemple, saviez-vous que, avec une troisième année de commerce de la supposée Université de Moncton, il est impossible de se présenter aux examens d'admission de première année à Laval.

Saviez-vous aussi que, durant l'occupation, deux étudiants de deuxième année allèrent se présenter à Sherbrooke afin de pouvoir changer d'Université. Après un échange de deux heures, le doyen de la faculté réussit à fixer ses normes: "une moyenne de 85% à la fin de leur 2ème année donnerait le droit de se présenter aux examens d'admission pour entrer en 1ère année. C'est ce que nous pouvons appeler faire rire de soi en plein visage !

Dans le même ordre d'idée, saviez-vous que le contenu des cours de commerce de l'Université de Moncton est le même, dans la plupart des cas, que celui des autres universités. Alors, si nos crédits ne nous sont pas accordés ailleurs, c'est dû à la méthode selon laquelle les cours sont donnés.

Saviez-vous que le cours "Relations Humaines" est le seul vrai cours donné à l'Ecole de Commerce. Pour les intéressés qui voudraient le suivre comme auditeur libre, disons qu'il se donne le mercredi de 1 hre trente à 5 hres trente.

Saviez-vous que, à l'Institut Commercial de Chicoutimi, 2 professeurs sur trois ont un doctorat ?

suite de la page 9

Saviez-vous que, pour se présenter au M.B.A. de Laval, on demande nécessairement le B.A. Quel est le nombre des étudiants de commerce qui ont un B.A.

Saviez-vous que la plupart des cours de première, deuxième et troisième année ne sont que du bourrage de crâne. Est-ce de cette façon que l'on forme des universitaires? Est-ce de cette façon que l'on nous prépare à la réflexion qui sera nécessaire sur le marché du travail?

Saviez-vous que les professeurs de commerce ont plus d'heures de cours que la normale; ce qui a pour effet l'absence de recherche et de perfectionnement. A ce rythme, nous n'aurons jamais de professeurs qualifiés et reconnus qui donneraient un nom à l'Université de Moncton.

Ce n'est pas la faute des professeurs ni des étudiants, alors, qui est le grand responsable?

Peut-être allez vous me demander quels sont les moyens pour remédier à cet état de chose. Je vous laisse le choix mais vous devez constater comme moi que cela ne peut plus durer; cette situation est intolérable.

Chose à constater, il y a eu dialogue l'an passée et cela n'a rien produit; dialogue cette année, rien n'est changé; quels moyens restent-ils? A vous d'en juger. Mais, si vous voulez vous faire royalement "fourrer", continuez de dialoguer.

N.B. Veuillez relire cet article deux fois, car c'est votre avenir et le rien qui est en jeu!


Donald Bellavance.

SAVIEZ-VOUS QUE:

Il y avait des journées d'étude vendredi et samedi passés; nous espérons que vous avez eu beaucoup de plaisir au Carnaval de Québec!

HOCKEYHOCKEYHOCKEYHOCKEYHOCKEY

La ligue interuniversitaire des Maritimes présentait deux rencontres en fin de semaine à l'Aréna J.-L. Lévesque. Les Beothuks de l'Université Memorial et les Aigles Bleus Senior de l'Université de Moncton faisaient les frais des deux parties.

La première joute était disputée vendredi soir à 7.00 hres p.m. Une fois la rondelle mise au jeu, les Aigles Bleus se mirent résolument à la tâche et prirent une avance confortable de 4-1 au cours du premier vingt. A la deuxième, les porte-couleurs de l'U. de M. continuèrent à batailler ferme. La deuxième période se termina 5-2 à l'avantage des Aigles. Au troisième vingt, le jeu ouvert dominait. Les Beothuks réussirent la marge d'un but mais les Aigles répliquèrent avec un autre filet. Les dernières minutes de la rencontre furent les plus pénibles pour les protégés de Gene Gaudet. Les Aigles commençaient à ressentir la fatigue. Le Memorial enfila deux buts rapides mais les Aigles complétèrent le bal avec un autre filet. Le compte final: Aigles Bleus de l'U. de M. 7
Beothuks de l'U. Memorial. 4

Au pointage, Jacques Levasseur et Claude Boudreau ont dirigé l'offensive des Aigles avec deux filets chacun. Martin Boily, Jean Couturier et Lou Savoie ont complété le pointage des Aigles Bleus.

Dans la deuxième rencontre, disputée samedi soir au même endroit, les Beothuks se sont resaisis pour l'emporter 5-4 sur les Aigles Bleus. Les spectateurs ont pu assister à l'une des plus belles fins de match jamais présentées à l'Aréna. Le jeu était beaucoup plus rude que vendredi soir. Durant les deux premières périodes, les Aigles semblaient excessivement nerveux; ce qui expliquait le grand nombre d'erreurs. Au troisième engagement, les Aigles se sont secoués quelque peu de leur léthargie en réduisant la marge pour finalement niveler le compte à la dernière minute de jeu. Une punition aux Aigles leur valut la défaite.

Hockey (suite)

Le grand nombre de punitions décernées aux Aigles a énormément nuit à leurs chances de triompher. Le trio formé de Martin Boily, Don Savoie et Claude Boudreau a accompli la plus belle besogne au cours de cette rencontre. Jean Couturier, Don Savoie, Martin Boily et Gilles Thériault ont réussi à tromper la vigilance du gardien des Beothuks. Les étoiles des deux rencontres: Martin Boily, Don Savoie, Jacques Levasseur et Daniel Dubé qui a patiné sans relâche du début à la fin. La ligne qui tuait les punitions a également travaillé fort. La prochaine joute locale des Aigles Bleus est prévue pour vendredi soir le 21 février à 8.00 hres p.m.

La Moustache.

BALLON-VOLANT

Les Aigles Bleus de l'U. de M. ont remporté 2 parties lors du tournoi M.I.A.A. à l'Université Acadia le 15 février dernier. La première victoire le fut au dépens du Prince of Wales 15-2 et 15-6. La deuxième victoire contre St-François Xavier 15-7 et 15-10.

Ils ont subi la défaite contre Dalhousie 15-1 et 16-14 et contre U.N.B. 15-13 et 15-9. Les Aigles Bleus occupent la troisième position dans ce tournoi. Samedi prochain, un tournoi aura lieu à Fredericton. Les deux gagnants joueront pour le championnat canadien du ballon-volant.

SUCO SUCO SUCO SUCO SUCO SUCO SUCO

Les heureux gagnants du Hockey Pool SUCO pour les parties des Aigles Bleus sont:

Moncton-Mount-Allison: Sylvestre McLaughlin

Moncton-Memorial: Donato Didonado, notre coiffeur.

De la part du Comité SUCO, MERCI pour votre participation.